



Vill^{Mon} Village

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE SAINT-GERMAIN-SUR-AVRE

N° 22

3^e TRIMESTRE 2015



Cueillette d'automne

Rentrée des classes



p.5

Portrait du mois



p.12

French open



p.14
p.15

Sommaire

p.2

• État civil

p.3

• Fête nationale du 14 juillet
• Dispositif de vitesse

p.4/5

• Civisme
• Remerciements
• Rentrée Scolaire

p.6/7

• Nos communes en danger
• SYAC St Germain – Mesnil : Informations

p.8/9

• L'ASSGA
• Le Foyer Rural
• Gamins-Gamines
• Société des chasseurs

p.10/11

• Le patrimoine de Saint-Germain

p.12/13

• Portrait du mois
• Commission défense

p.14/15

• French Open 2015

p.16

• L'Agenda
• Côté cuisine
• Brèves

Votre mairie vous accueille

1 Place de Gaulle
27320 St-Germain-sur-Avre

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi et jeudi
de 16h30 à 18h30
et les 1^{er} et 3^{ème} samedis
du mois de 9h00 à 11h00.

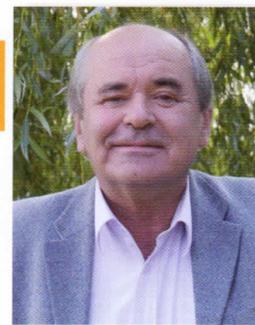
Une permanence
téléphonique est assurée
du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h00
et de 13h30 à 16h30.
Tél. 02 32 58 07 76
Fax 02 32 58 26 79

mairie.stgermainsur-avre@wanadoo.fr

Votre mairie en ligne :

<http://saintgermainsuravre.jimdo.com>

Le mot du Maire



La rentrée scolaire s'est effectuée sans contraintes particulières pour les enfants, hormis quelques larmes pour les plus petits qui ont dû quitter leurs parents, ce qui est tout à fait normal. La nouvelle structure mise en place en 2014 fonctionne très bien, avec le personnel encadrant qui n'a pas toujours la tâche facile.

Des décisions importantes devront être prises dans les semaines ou les mois à venir concernant le regroupement de notre Communauté de Communes (CCRSE) qui sera effectif au 1^{er} janvier 2017. La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) impose un regroupement sur un seuil minimum de 15 000 habitants, soit avec la Communauté de Communes du Pays de Damville, du canton de Breteuil-sur-Iton et du Pays de Verneuil, soit avec la Communauté de Communes de la Porte Normande (St-André-de-l'Eure). Ce choix sur lequel les élus communautaires devront statuer devra tenir compte de l'intérêt des habitants et de notre territoire, mais c'est le Préfet de l'Eure qui prendra la décision finale. Bien sûr nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'évolution des débats.

Je resterai très attentif sur le devenir de l'Association de Sauvegarde du Patrimoine de St-Germain-sur-Avre qui n'a pas trouvé suffisamment de volontaires pour renouveler son bureau, sachant que nous avons dans notre village « des trésors cachés » comme le salon de lecture situé sur l'un des ponts de l'Avre, un vivier, et un pigeonnier datant du siècle dernier qui doit être restauré de toute urgence. Une convention pourrait même être établie entre les propriétaires actuels et la commune de St-Germain-sur-Avre.

Vous avez certainement remarqué la mise en place d'un aménagement provisoire de sécurité dans la Rue de France, afin d'effectuer des essais de circulation. Le Conseil municipal devra se prononcer sur la pose définitive d'îlots de sécurité, travaux réalisés par le Conseil Départemental de l'Eure et subventionnables par le Département à hauteur de 40 %.

Le renforcement des réseaux et l'enfouissement des câbles aériens sont en cours de réalisation par le biais du SIEGE (Syndicat Intercommunal d'Electricité et du Gaz de l'Eure) dans la Rue de la Gare. En effet, le réseau actuel étant déficitaire, la collectivité est dans l'obligation d'effectuer ces travaux en vue de futures constructions, et il nous a paru opportun de profiter de ce chantier pour l'enfouissement des lignes.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Francis Gautier.

Etat civil

Naissances

- Brillela DAVID, 24 juillet 2015
- Léo GILLARD, 5 août 2015
- Jade HUAULMÉ, 25 septembre 2015

Parrainage Civil

- Aloys LACÔTE, 23 mai 2015
- Kaytline MOLINA, 12 septembre 2015
- Timothée MOLINA, 12 septembre 2015
- Lucas MOLINA, 12 septembre 2015

Mariages

- Jean-Sébastien LÉCAILLON et Clémence GOVINDIN, 25 juillet 2015
- Lilian LEFAUCHEUR et Céline SEVIN, 22 août 2015

Décès

- Alain BOULESTEIX, 23 septembre 2015, conseiller municipal de 2001 à 2008
- Denis LOMET, 29 septembre 2015

→ Fête nationale du 14 juillet 2015



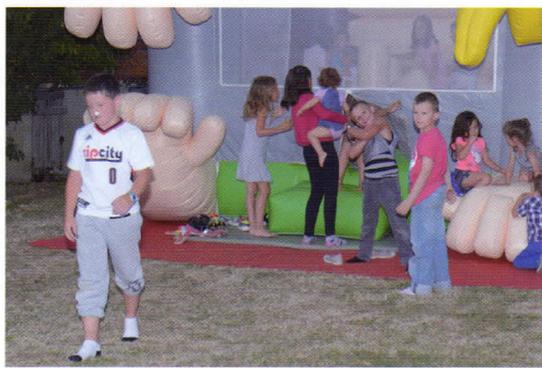
Comme les années précédentes, Saint-Germinoises et Saint-Germinois se sont retrouvés le 13 juillet, dans le jardin de la maison communale, pour fêter ensemble la prise de la Bastille.



Cette soirée débute sous les meilleurs auspices avec un apéritif offert par la municipalité. Chacun avait prévu son panier-repas avec la possibilité de l'accommoder sur place de frites proposées par le Foyer Rural.

Alors que la fête bat son plein, parquet et structure gonflable sont délaissés momentanément pour admirer l'incontournable feu d'artifice.

Il est déjà 2 heures du matin, la soirée animée par Dreams Evénements prend fin.



→ Un dispositif de modérateur de vitesse Rue de France

Sécuriser les routes de notre commune et réduire les nuisances qui touchent les riverains restent parmi les actions prioritaires de notre municipalité.

Des centaines de véhicules traversent chaque jour notre village en empruntant notamment, matin et soir, la Rue de France, évitant ainsi un trafic toujours aussi dense sur la RN 12 à l'entrée de Saint-Rémy-sur-Avre.



Notre Rue de France est ainsi devenue depuis bien trop longtemps une déviation de substitution dont bon nombre d'utilisateurs, peu scrupuleux du code de la route, détériorent les conditions de sécurité et la qualité de vie des riverains. Fort de ce triste constat, la municipalité a décidé le 3 août dernier de la mise en place d'un dispositif provisoire pour inciter les voitures à ralentir. Cet aménagement provisoire restera en place jusqu'au 27 novembre et pourrait devenir définitif courant 2016.

→ Civisme

• Un appel aux droits et aux devoirs

Tous les ans, à la même époque, vous trouvez dans vos boîtes aux lettres une circulaire municipale vous rappelant que **chaque citoyen doit respecter les droits des autres**. Les devoirs des citoyens les uns envers les autres sont de nature juridique et morale. En plus du respect des lois, chacun a le devoir de faire preuve de civisme et de civilité.

Aussi, nous profitons de la parution de « Mon Village » pour rappeler quelques règles de civisme à respecter pour le bien-être et la liberté de chacun.

• Divagation des chiens

Nous vous rappelons que tout propriétaire de chien doit tenir son animal en laisse sur les voies, parcs et jardins publics, ainsi qu'à l'intérieur de l'agglomération.

La loi impose que tout chien errant, trouvé sur la voie publique, doit être conduit, sans délai, à la fourrière.

A Saint-Germain-sur-Avre, les agents communaux conduisent les chiens errants dans la maison communale, ou ceux-ci sont nourris et mis à l'abri. Nous invitons tous les propriétaires de chien à identifier leur animal par puce ou collier gravé avec le prénom de l'animal et le numéro de téléphone du propriétaire.

• Bruits de voisinage

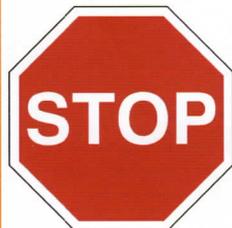
Les travaux momentanés de bricolage et de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, etc... ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les dimanches de 10h00 à 12h00.

Nous faisons appel à votre bon sens pour vous informer que les nuisances sonores peuvent provenir également : de la musique, des véhicules à moteurs, des aboiements des chiens, des vitesses excessives, etc... Merci de penser à vos voisins, qui ne trouvent pas forcément le même plaisir dans vos activités.

• Brûlage des déchets végétaux

Le brûlage des déchets végétaux est interdit sur notre commune entre le 15 mars et le 15 octobre de chaque année afin de prévenir les incendies et leur propagation et préserver le bien-être du voisinage.



à la vitesse excessive

Rouler « quelques » km/h au-dessus de la vitesse autorisée pour « gagner » quelques minutes ne donne pas le droit de créer de l'insécurité routière pour nous-même ou pour les autres.

Prenons conscience des problèmes créés par la vitesse, l'alcool, la drogue... Nous devons être vigilants sur nos agissements. Des vies sont brisées, des familles sont détruites à cause de notre comportement irresponsable.

Réfléchissons ensemble pour éviter l'irréparable.

Respectons la vitesse dans notre village, protégeons nos enfants.

→ Remerciements :

• La commune remercie les personnes suivantes :

• Pour les dons de jardinières : Monsieur Serge Le Guillard du Centre E. Leclerc de Dreux ; Monsieur Jacques Planchenault, et Monsieur et Madame Jean-Pierre et Fabienne Leduc.

• Pour les dons de mobilier de bureau (armoires, fauteuils, tables, bureaux...) : Isabelle Rayeroux de la Banque Postale de Paris.



Nous remercions les bénévoles qui ont participé aux déménagements des mobiliers et à leur installation dans les locaux des associations, des écoles et de la Mairie.

→ Rentrée scolaire 2015-2016

Une nouvelle rentrée scolaire s'est déroulée mardi 1^{er} septembre. Tout était organisé pour accueillir les enfants, répartis dans 5 classes à Saint-Germain-sur-Avre (PS→CE1) et 3 classes à Courdemanche (CE2→CM2). Malgré quelques larmes pour certains enfants, tout s'est bien passé dans l'ensemble.

Cette année, une nouvelle équipe pédagogique a été constituée sur l'école de Courdemanche, toujours sous la direction de Madame JOURDAIN, avec l'arrivée de Mesdames GNAHORE (CM1) et DAGORN (CM2). Nous souhaitons la bienvenue à ces deux nouvelles maîtresses.

A noter que suite à la réforme des rythmes scolaires de l'an passé, des modifications ont été mises en place avec l'instauration des TAP sur deux demi-journées par semaine à Saint-Germain et à Courdemanche. Le tableau récapitulatif en bas de page permet de visualiser le changement.

Deux activités différentes ont été mises en place, par rapport à l'an passé, avec Yohan pour les activités sportives, et David pour l'atelier du goût (sucré/salé).



Saint-Germain-Sur-Avre

Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi
6h45-9h	Garderie	Garderie	Garderie	Garderie	Garderie
9h-11h30	Classe	Classe	Classe	Classe	Classe
11h30- 12h			Garderie		
12h-12h30					
12h -13h30	Pause Déjeuner	Pause Déjeuner		Pause Déjeuner	Pause Déjeuner
13h30-15h15	Classe	Classe		Classe	Classe
15h15-16h30	TAP			TAP	TAP
16h30-18h30	Garderie	Garderie		Garderie	Garderie

Courdemanche

Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi
6h45-9h	Garderie	Garderie	Garderie	Garderie	Garderie
9h-11h30	Classe	Classe	Classe	Classe	Classe
11h30- 12h			Garderie		
12h-12h30					
12h -13h30	Pause Déjeuner	Pause Déjeuner		Pause Déjeuner	Pause Déjeuner
13h30-15h15	Classe	Classe		Classe	Classe
15h15-16h30	TAP			TAP	TAP
16h30-18h30	Garderie	Garderie		Garderie	Garderie

→ Nos communes en danger !!!

Pour dire « Non à la mort des communes et intercommunalités à dimension humaine », les associations d'élus, dont l'Association des Maires de France, ont unanimement et solennellement alerté les pouvoirs publics le 19 septembre dernier en se rassemblant devant les préfetures.

Vous pouvez, vous aussi, faire cause commune en signant la pétition en ligne sur « change.org » ou sur « www.jaimemacommune.com » jusqu'en novembre.

L'empilement des échelons administratifs avec des compétences partagées et des financements croisés est souvent résumé par l'expression « millefeuille territorial ». C'est cette organisation, souvent illisible pour le citoyen et qui nuit à l'efficacité de l'action publique des territoires, que l'Etat a décidé de transformer au travers de la loi NOTRE du 7 août 2015. Cette réforme nous est présentée comme la solution idéale pour la baisse des dépenses publiques et une meilleure prise en compte des besoins citoyens.

Pourtant, un extrait de cette loi met en lumière les conséquences néfastes pour la démocratie locale :

« Le projet de loi portant nouvelle organisation territoriale de la République confie à cet effet de **nouveaux blocs de compétences aux régions**, au service du développement économique, de l'attractivité et du développement équilibré des territoires. **Certaines compétences nouvelles leur seront transférées des départements** ; il en va ainsi notamment des collèges et des politiques de mobilité (transports interurbains et scolaires, routes) ... **La réforme renforcera parallèlement les intercommunalités** afin que la nouvelle architecture territoriale repose sur un couple région / intercommunalité. Les

intercommunalités devront disposer d'une taille critique - 15 000 habitants au 1^{er} janvier 2017 - organisée autour de bassins de vie. Les intercommunalités seront ainsi en mesure de mieux mutualiser leurs actions, d'assurer de nouvelles compétences de proximité et d'offrir aux citoyens les services publics de qualité qu'ils attendent. »

Compétences des départements transférées aux régions avec les ressources adaptées et renforcement des intercommunalités; Le couple région/intercommunalité, ainsi formé, deviendrait alors le seul légitimé par l'Etat.



Si la baisse des dotations, et donc des ressources des collectivités locales et des intercommunalités, est l'élément déclencheur du mouvement de contestation des Maires et élus de France, l'inquiétude porte aussi sur le transfert du pouvoir de décision des Maires aux intercommunalités et sur la légitimité des délégués communautaires qui seraient élus au suffrage universel direct et donc pas forcément des représentants de nos communes.

Onglerie Esthétique



Tamil Nails Beaute

26 place Aristide Briand 27320 Nonancourt

02 76 55 73 53

HOME ELEC
électricité neuf & rénovation
domotique / portail / interphone

PHILIPPE PETIT

79 rue de normandie
27320 saint germain sur avre

home.elec27320@gmail.com
06.83.54.60.38



→ SYAC ST Germain - Mesnil : informations

Comme nous vous l'avions annoncé précédemment dans « Mon village », des études de délégation de service public (gestion et entretien des canalisations et de la station) et de travaux d'extension du réseau d'assainissement ont été réalisées.

SUEZ-Lyonnaise des Eaux a été retenu, parmi 5 candidats, pour assurer la gestion du réseau d'assainissement et de la station. Il veille au bon fonctionnement de l'ensemble des structures avec rigueur et compétence depuis le 1er août 2015 pour une durée de 3 ans.

Concernant la partie extension du réseau, le syndicat a décidé, lors de sa dernière réunion, de se faire accompagner par le bureau d'études AMODIAG. Celui-ci effectuera la maîtrise d'œuvre des travaux en domaine privé comprenant deux phases :

- La réalisation d'enquêtes individuelles chez les particuliers, appartenant au zonage d'assainissement collectif, afin d'évaluer le coût des travaux pour chaque futur abonné et les informer des aides financières que l'Agence de l'Eau Seine Normandie est susceptible de leur attribuer.

- Le suivi et les contrôles de conformité des travaux.

Une réunion publique, regroupant l'ensemble des acteurs du projet de travaux de branchements en domaine privé a eu lieu mardi 3 novembre 2015 à 20 heures à la salle des fêtes de Mesnil-sur-l'Estrée. Tous les futurs abonnés au réseau d'assainissement ont été invités à y participer.



Le Lilas Bleu

Cadeaux
Décoration de la maison
Liste de Mariage

43, Grande Rue 27320 NONANCOURT

Tél./Fax : 02 32 32 45 97

Mail : lelilasbleu@wanadoo.fr



02.37.48.91.85
5 rue du plessis
28380 St Rémy sur Avre

Du mardi au vendredi
9h-12h/14h-18h30
Samedi 8h30-17h00

Ô Salon de Christine
Coiffeur-Visagiste - Esthétique

Un cadeau vous sera offert pour votre 1er rendez-vous

Pizzeria au feu de bois

RESTAURANT
SPÉCIALITÉS ITALIENNES
PIZZAS À EMPORTER



02 37 48 88 83

RN 12 - Vert en Drouais

Pizzeria au feu de bois



RESTAURANT
SPÉCIALITÉS ITALIENNES



La maison d'autrefois
Fleurs et décoration

Retrouver nous Sur Facebook
Toute composition florale

Du mardi au jeudi de 9h à 13h et
de 14h30 à 20h
vendredi et samedi de 9h30 à 20h
Dimanche et lundi 9h30 à 13h

5b rue du pont vert 28350 St. Lubin
Tel
09,73,62,90,40//06,65,57,01,40

AVRE OUTILLAGES

L'OUTIL COUPANT DE PRÉCISION POUR LA RÉALISATION DE PIÈCES MÉCANIQUES



02 32 37 66 97

Fax 02 32 37 66 83 - e-mail : avre.outillages@wanadoo.fr

Vie associative

→ L'ASSGA

Route des moissonneurs

Dimanche 13 septembre, toute la matinée, la pluie était au rendez-vous. Malgré ce mauvais temps, 120 vététistes ont pris le départ, et 14 courageux marcheurs encapuchonnés ont participé aux différentes épreuves. Sous le barnum, l'apéritif et les saucisses grillées ont récompensé les participants qui se sont vus remettre un cadeau ainsi que trois paires de chaussettes.



→ Le Foyer Rural



Belote

Lors de la soirée, samedi 10 octobre, 26 équipes se sont affrontées. Les gagnants se sont partagés 100 €, les seconds 50 €.

Nous remercions la STAG, de Vert-en-Drouais, pour le don de lots et le centre E. Leclerc de Dreux qui nous a offert deux cafétéries.



Gymnastique volontaire

Cette année votre nouvelle professeure, Valérie Lamy vous invite à ses cours le mercredi de 19h à 20h. Pour l'année, la cotisation est de 100€.

→ Gamins-Gamines

Gamins-Gamines a fait sa rentrée le vendredi 18 septembre avec son Assemblée Générale à la salle des associations. Comme chaque année, le tiers du bureau devait être renouvelé. La Présidente Sabrina Noël et son adjointe Véronique Ansart-Héros ont laissé leur place devant une assemblée de 18 personnes. Sophie Gaspard devient donc la nouvelle Présidente et Anne-Gaëlle Croquet son adjointe. Les autres membres du bureau ne changent pas : Fanny Engel et Sylvie Robert restent Trésorière et adjointe, Estelle Collet et Caroline Lavalou restent Secrétaire et adjointe.

Et toujours le site internet de l'association : <http://gaminsgamines.jimdo.com/>,

et son facebook : <https://www.facebook.com/groups/gaminsgamines/> pour se tenir informé des manifestations.

→ Société des chasseurs

Le ball-trap

Monsieur Philippe Quesney, Président de la société des chasseurs, a organisé le 6 septembre un Ball-trap et un concours de tir à la carabine. A l'issue de la journée les classements s'établissaient ainsi :

• Coupe à l'américaine :

- ⇒ 1^{er} Alexandre Girault de Marcilly-sur-Eure.
- ⇒ 2^{ème} Ludovic Krauth de Marcilly-la-Campagne.
- ⇒ 3^{ème} Christophe Vassard de Mouettes.

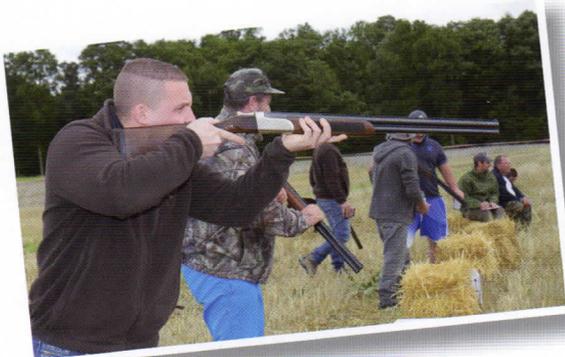
• Tir à la carabine :

- ⇒ 1^{er} Dylan Gastelais de Mesnil-sur-l'Estrée.
- ⇒ 2^{ème} David Bunel de Saint-Germain-sur-Avre.
- ⇒ 3^{ème} Monsieur Lebrice de Croth.

• Enfant :

- ⇒ Loïc Cado d'Épone.

Le gagnant de la pesée du jambon après tirage au sort (trois personnes avaient trouvé le bon poids : 4,850kg) est Michel Rannou de Vert-en-Drouais.



Informations

La société de Chasse de Saint-Germain-sur-Avre est jumelée avec celle de Mesnil-sur-l'Estrée. Chaque société a son propre bureau et une trésorerie indépendante. Les sociétaires peuvent chasser sur l'ensemble du territoire Mesnil/Saint-Germain. Le programme de l'année est établi en commun et les animations sont : Ball-trap (6 septembre dernier) ; chasse à courre aux lièvres (prévue courant décembre) et un loto (mars 2016).

L'ouverture de la chasse s'est faite le 20 septembre 2015 à 9h et la fermeture se fera le 29 février 2016. La chasse a lieu tous les dimanches et jours fériés. Des battues aux gros gibiers et aux nuisibles sont organisées les samedis matin à partir du 24 octobre. Les jours de battues, des panneaux sont disposés à l'entrée des bois, aux bords des routes ou chemins. Nous remercions les automobilistes de ralentir aux abords de ces zones car les chiens ou les animaux peuvent traverser les routes.

Les deux sociétés comptent 45 chasseurs et environ 25% du territoire est mis en réserve.



Charcuterie-Traiteur - LEFORT
41 Grande rue 27320 Nonancourt - Tél. 02 32 58 04 40

A VOTRE BEAUTE
Institut de Beauté

Parsi Sophie
Esthéticienne

4 bis Grande Rue
27320 La Madeleine De Nonancourt
02.32.38.36.74

email : votrebeaute.lamadeleine@orange.fr
Facebook : [votrebeaute.lamadeleine](https://www.facebook.com/votrebeaute.lamadeleine)

Le Patrimoine de Saint-Germain

Le village de Saint-Germain-sur-Avre, situé dans la Vallée de l'Avre, est à découvrir à l'occasion d'une randonnée pédestre en suivant le GR22 avec le circuit des 3 ponts. Ce parcours longe l'Avre et le franchit à 3 reprises. Le plus vieux des 3 ponts, édifié au XV^{ème} siècle, fut le témoin de la rencontre historique entre Philippe Auguste et Richard Cœur de Lion. L'Avre, affluent de l'Eure, traverse Saint-Germain-sur-Avre.



Le paysage est typiquement celui d'une vallée : le lit de la rivière est occupé par des pâturages et des bocages. Sur le versant sud, nous avons le bourg et le hameau du Ruet et de Toisley. Le plateau est occupé par des cultures extensives de céréales et d'oléagineux. De nombreuses zones boisées, chênes pubescents, assurent la jonction entre coteaux et plateaux, traversées par des sentiers de grandes randonnées (GR22 Paris/Mont-Saint-Michel).

Des forages et captages d'eau potable à la Fontaine du **Trou chaud**, alimentent par deux interconnexions deux communes



sans ressources propres (Illiers-l'Évêque et Mesnil-sur-l'Estrée).

Sur un îlot minuscule situé sur un bras de l'Avre, une petite construction, appartenant à la **Ferme Trussy**, s'élève : le **salon de lecture** où venait séjourner l'aviateur Georges Pelletier Doisy. Sur cette même



propriété, et relié à l'îlot par un petit pont, on retrouve une **glacière** surmontée d'une tour, et un vivier maçonné en briques rouges. Au début du 20^{ème} siècle lorsque le Consul de France en Indochine habitait la ferme, une petite montagne aux singes y fut érigée.



Vers 1460, l'**église** fut construite avec les matériaux extraits du sol (pierres, silex, sable, argile, chaux et terre à brique). Le clocher et les charpentes en forme de « bateau renversé » furent restaurés en 2006, et un nouveau coq a repris sa place à 27,45m de hauteur. Les vitraux, exécutés par le maître verrier Eugène Moulin de Dreux entre 1874 et 1877, furent restaurés en 2009. Deux vitraux ont été créés et représentent Saint Germain et Saint Fiacre. A l'origine, le **cimetière** était situé autour de l'église, mais en 1927 il a été déplacé à l'entrée du village, en pleine campagne, l'ensemble des tombes ayant été relevées.



A côté de l'église se trouve l'**Arsenal** qui servait de local pour entreposer le corbillard ainsi que la voiture des pompiers.



Le **Beffroi de la Mairie** a été restauré en 2013 avec la remise en état du clocheton et des 4 couronnements des cheminées, le tout surmonté d'une nouvelle girouette.

Le **Donjon Bouillon-Vieville** est une construction qui respecte l'esthétisme et les règles des XII^{ème} et XIII^{ème} siècles, mais construit à notre époque. Le créateur, artiste peintre, Didier Lobert de Bouillon-Vieville, a mis 30ans pour édifier avec beaucoup de passion cet étonnant « donjon contemporain ».





Notre village compte encore d'**anciennes fermes et maisons à colombages** dont l'assemblage est fait de bois scié et fendu pour former la structure de la maison.

Le Moulin des Eaux de Paris, le Moulin de la Godelle et les vannages, le Moulin du Merle Blanc.



Sur la rive droite de l'Avre, le **Moulin de Monthuley** en France construit après la révolution, appartient aux Eaux de Paris et a été transformé en logements. Le dernier meunier à avoir fait fonctionner le moulin s'appelait Jean-Marie Bouquet, il a cessé son activité en 1964.

Sur la rive Gauche de l'Avre le **Moulin de Monthuley** en Normandie, ou **Moulin de la Godelle**, déjà existant sous Louis XIV, a connu beaucoup de propriétaires : Henry de Bose de Vitermont Marquis de Dollon, puis Jacques et Désiré Gustave Marette, racheté



par Firmin Didot en septembre 1884, vendu aux Eaux de Paris en 1886, puis acquis en septembre 1995 par Monsieur Jean-Louis Seux. Tout le système de vannage sert encore de nos jours à réguler le débit de l'Avre.



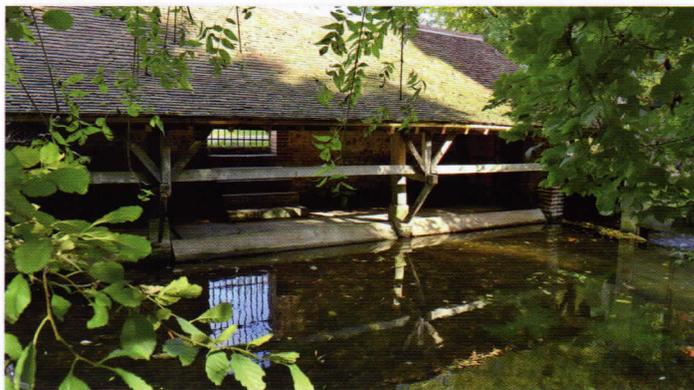
En 1170, un canal fut creusé à l'endroit où coulait **le bras de la Source**, qui prend son origine à la Fontaine du **Trou chaud**, et du **Ruet** qui prend sa source dans



les fossés de la Couture, près de la Madeleine-de-Nonancourt. Il a servi à alimenter en eau le **Moulin Banal**, aussi appelé Moulin du **Merle Blanc** appartenant à Monsieur Bic. Le peintre Eugène Montézin fit une toile de ce moulin, toujours exposée au Musée



de Dreux. Grâce à ce canal, qui servait aussi d'aspiration d'eau pour les pompiers, un lavoir public fut construit en 1883. En 2013, le lavoir fut restauré, et porte aujourd'hui le nom du **Lavoir du Merle Blanc**. L'originalité de ce lavoir est la présence de toilettes fermées à l'usage des lavandières, particularité non retrouvée dans les autres lavoirs de la région.



Deux Puits communaux sont encore visibles sur la commune : le premier est situé à l'angle de la rue Principale et de la rue des Iris, le second dans la sente du puits. Tous les deux ont été construits sur le même modèle à savoir de forme carrée et en briques rouges, ils auraient besoin d'être restaurés.



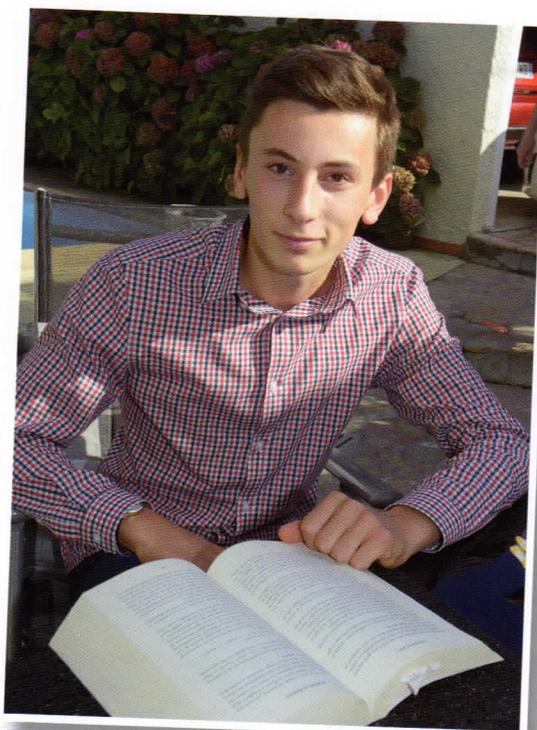
Enfin, la **ligne Paris-Grandville**, longue de 327 kms, dessert les zones rurales, dont Saint-Germain-sur-Avre. Elle fut mise en service le 1er octobre 1866 lors de l'ouverture de la gare de Dreux et de la gare de l'Aigle. **Le bâtiment des voyageurs** existe toujours mais il est aujourd'hui désaffecté. Le nom de la station est Saint-Rémy-Saint-Germain.



Portrait du mois

→ Alexandre MÔRE

Alexandre MÔre jeune et brillant étudiant de notre village à Sciences-Po.



Patrice L : Bonjour Alexandre, tu es originaire de Saint-Germain-Sur-Avre, et aujourd'hui à 17ans tu es rentré à Sciences-Po Paris. Peux-tu nous raconter ton parcours ?

Alexandre M. : Mes parents sont normands et sont venus s'installer à Saint-Germain-sur-Avre en 1998. J'ai effectué ma scolarité au sein du groupe scolaire de Saint-Germain/Courdemanche où les instituteurs ont estimé que je devais sauter la classe de MS. A 10 ans, je suis rentré au collège de l'Immaculée de Damville, puis à 14ans au lycée de Saint-Pierre Saint-Paul de Dreux.

Patrice L : Pourquoi avoir choisi cette orientation étudiante à Sciences-Po ?

Alexandre M. : Je suis passionné par 3 matières : l'économie, la politique et l'histoire. Science-Po répondait à mes attentes dans ces 3 domaines.

Patrice L : Quelles sont les démarches que tu as du faire pour rentrer à Sciences-Po ?

Alexandre M. : A la fin de la Terminale, j'ai rempli un dossier d'inscription, écrit une

lettre de motivation, et remis mes bulletins scolaires. Mes résultats m'ont permis d'être noté « A ». Suite à ça, j'ai été convoqué pour passer un écrit, où j'ai obtenu une moyenne de 14.1/20, puis un oral de 45 minutes où je devais aborder 3 points : d'abord, faire une présentation de la Normandie, puis parler de l'actualité de la dette grecque, et pour finir donner mon point de vue sur l'actuel Président de la République, François Hollande.

Patrice L : Où loges-tu et comment s'organise ton emploi du temps à Sciences-Po ?

Alexandre M. : Je loge avec ma sœur Camille, qui prépare une école de vétérinaire au Lycée Saint-Louis, dans un deux pièces du 5ème arrondissement de Paris. J'ai 6 heures de cours généraux en amphithéâtre parmi 600 camarades, ainsi que des cours plus spécifiques et interactifs où nous sommes notés, et rassemblés en petits groupes de 20 étudiants. Le cursus comprend aussi deux langues : anglais et allemand.

Patrice L : Quelle est la durée de tes études, et quel diplôme obtiendras-tu ?

Alexandre M. : Ces études se déroulent sur 5 ans, et me permettront d'obtenir un Master en Economie, Politique et Histoire. Je souhaite travailler dans la haute fonction publique.

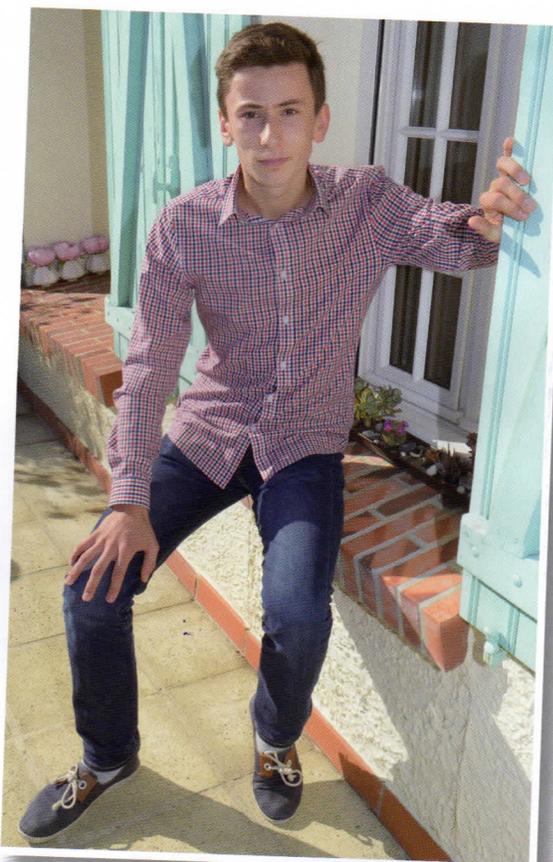
Patrice L : J'ai appris que tu suivais, parallèlement à Sciences-Po, un autre cursus. Peux-tu nous en dire plus ?

Alexandre M. : J'ai aussi choisi de suivre des études de Mathématiques et Biologie à Pierre et Marie Curie, afin de compléter mon parcours.

Patrice L : Mais avec cet emploi du temps de (futur) ministre, que fais-tu durant ton temps libre ?

Alexandre M. : Je me suis inscrit à une association, au sein de Sciences-Po, qui traite de sciences politiques, éloquence et débat, afin de trouver mes marques comme orateur. Mais je sais aussi me détendre, et j'aime lire des romans historiques et faire du sport (course à pied). Pendant les mois d'été, je travaille chez mon oncle, dans une grosse exploitation agricole du Perche, ce qui me permet de gagner mon argent de poche et ainsi financer mes loisirs durant l'année.

Patrice L : Alexandre, merci pour ce moment enrichissant, et nous te souhaitons la meilleure réussite possible.



Commission défense

C'est sous une pluie battante que la cérémonie du jeudi 27 août s'est déroulée à la Base Aérienne 105 d'Evreux (Base « Commandant Viot »). L'accueil des autorités et les honneurs au drapeau ont eu lieu sous la présidence du Général d'Armée Aérienne Denis Mercier (Chef d'Etat-major de l'armée de l'air), avec une passation de pouvoir de commandement de la base entre le Colonel Fabrice Feola et le Colonel Vincent Breton.

Le Colonel Fabrice Feola, en poste sur la Base 105 depuis août 2013, quitte le commandement de la base 105 pour être affecté au Pôle principal de la défense à Paris. Il rejoint l'Etat-Major de l'Armée de l'Air à la direction du bureau Organisation.

Le Colonel Vincent Breton est pilote de transport, notamment sur A340 et A310, et il a été en poste au cabinet du chef d'état-major et à l'Union européenne, à Bruxelles. Avant d'arriver sur la Base 105, il était sur Paris, où il officiait en tant qu'auditeur au sein du centre des hautes études militaires. Durant la cérémonie, il procède à cinq prises de commandement ;

- Du groupe aérien mixte 00.056 Vaucluse par le Lieutenant-colonel Eric Koessler,
- De l'Escadron de transport 01.064 Béarn par le Lieutenant-colonel Pierre Pacquetteau,
- De l'Escadron de transport 02.064 Anjou par le Commandant Jean-François Deplanche,
- De l'Escadron des systèmes de surveillance tactique 12.805 par le Lieutenant-colonel Bertrand Lauture,
- De l'Escadron des services de la circulation aérienne IC.105 par le Capitaine Ronan Bizien.

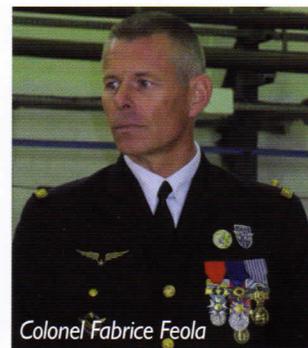
Lors de cette prise de commandements, plusieurs militaires gradés ont été médaillés, puis les troupes armées, hommes et matériel, ont défilé devant eux, sous une danse aérienne de deux avions transall de transport militaire. La cérémonie s'est terminée par un buffet dans les hangars de l'aviation.

La Base 105 regroupe tous les corps de métiers, et le recrutement est régulier. Elle s'adresse à des jeunes qui souhaitent être formés et qui veulent progresser. Comme chaque année, des stages d'initiation et de perfectionnement à la Défense Nationale se dérouleront du 11 au 22 avril 2016 (vacances scolaires de Pâques).

Si vous êtes intéressé et que vous souhaitez des renseignements, n'hésitez pas à contacter Martine Catinat, la conseillère municipale en charge de la correspondance avec la Base 105, de préférence avant fin décembre 2015, au 06.10.18.61.69.



Général Denis Mercier



Colonel Fabrice Feola



Les médaillés

0237488003

le p'tit bar
Restaurant, Traiteur
Franco vincent
40 rue de nonancourt
28380 st remy sur avre

Photo-Vidéo-Reporter

Patrice Lecourt
0608775283
Patrice.lecourtphoto@gmail.com
<http://lecourt-patrice-photographe.com>

Reportages. Evénements. Industrie. Mariages.
Tous travaux photo, vidéo numériques. Livres photos.
Diaporamas. Albums traditionnels. Tirages photos.

Sam ma Sage
Modelage corporel de bien être,
de relaxation et énergisant

samanthaher07@gmail.com

Samantha
06.82.42.76.59

GM ENTREPRISE
FENETRES PVC BOIS ALLU. VOILETS ROULANTS PERSIENNES PORTE D'ENTREE DE PAVILLONS

BLASCHECK MIREILLE
ARTISAN

Mireille.blascheck@orange.fr
blascheck27titi@sfr.fr
0975906246

13 RUE DU BOIS DE LA FERME
TOISLEY 27320 SAINT GERMAIN SUR AVRE

French Open 2015

Par Sabine Ehlers et Frédéric Bonnet
les organisateurs du concours.



Durant une semaine intense, notre village a vécu au rythme des moutons, des bergers et de leurs chiens :

- Lundi, les premiers bénévoles arrivés venaient d'Angleterre, d'Allemagne, de Suisse et de toute la France pour nous aider à préparer les 4 terrains d'une superficie totale de 25 hectares.
- Mardi, un second troupeau de 91 moutons venait d'Eure-et-Loir pour compléter le nôtre.

Avec l'aide efficace des propriétaires des terrains de concours, l'équipe d'Olivier Debray qui a préparé le terrain de la fête, les associations participantes qui ont animé et restauré l'ensemble des participants, ainsi que les bénévoles, l'Open a pu avoir lieu. Le soleil était au rendez-vous et les participants ont apprécié notre belle campagne et ses beaux paysages. Notre village et la terrasse du café le Céprano sont devenus pour quelques jours très cosmopolites. Le méchoui de vendredi soir et le dîner musical du samedi soir ont donné l'occasion à de nombreux échanges cordiaux entre les participants.



- Mercredi, 6 juges féminins de 5 nations étrangères arrivaient pour leur briefing.
- Jeudi soir, les concurrents de 13 pays s'inscrivaient au secrétariat, et arpentaient déjà les terrains afin de définir la meilleure stratégie à adopter.



• Vendredi matin, aux premières lueurs du jour, les terrains étaient prêts, les équipes en place et les trois troupeaux de moutons dans leurs parcs : le concours pouvait commencer !

Fin avril, lorsque nous avons proposé un petit concours de

chiens de troupeaux autour d'une fête rurale, nous n'avions pas envisagé avoir autant de candidatures. Au bout du compte, ce concours, avec 90 chiens inscrits qui allaient assurer 400 passages, est devenu le plus grand de tous les concours connus (championnat d'Europe et championnat du monde compris). L'organisation en 4 mois nous a demandé un énorme effort physique et mental.





Le dimanche, lors de la présentation des résultats, les gagnants étaient les suivants :

- dans la catégorie « jeunes chiens », la coupe a été remise à Madame Annette Grammenz (Allemagne). Deux de nos juges, du pays de Galles et d'Angleterre, se classaient aussi parmi des quatre premiers, ainsi que la jeune Petra Szarvas de Hongrie, qui avait parcouru avec sa mère 1600 kms pour participer à son premier concours international.
- dans la catégorie « adulte », l'italien Mattia Monacchini a remporté le trophée du vainqueur (dont un sifflet fabriqué spécialement pour le French Open), et le Hollandais Ron Snoeck s'est installé sur le podium à la 2^{ème} et 3^{ème} place avec ses deux chiens.



terrains ont vite été rangés.

Notre village a accueilli un grand événement, et les souvenirs de ces moments intenses et des échanges chaleureux que nous avons vécus pendant le French Open 2015 vont nous aider, ainsi que pour tous les bergers participants, à traverser la longue période hivernale qui approche.



L'agenda

6 NOVEMBRE : AG de l'ASSGA salle des associations.

8 NOVEMBRE : Banquet des Aînés 12h30, salle des fêtes de Saint-Germain-sur-Avre, organisé par la municipalité.

11 NOVEMBRE : Banquet des Anciens Combattants, salle des fêtes de Saint-Germain-sur-Avre.

14 NOVEMBRE : Soirée dansante avec José Quad organisée par l'ASSGA.
Réservations Dany : 06.27.44.46.40 ou Didier : 02.32.58.09.81.

21 NOVEMBRE : Loto organisé par le Foyer Rural
Tel : 06 26 99 30 04

28-29 NOVEMBRE : Marché de Noël salle des fêtes.

Réservations Olivier Debray : 06.32.58.02.16
ou Florence Champauzas : 06.26.99.30.04.

Horaires : samedi de 14h à 19h - Dimanche de 10h à 19h.

5 DÉCEMBRE : Téléthon organisé par l'ASSGA et le Foyer Rural : vente de soupe le matin, marche à partir de 14h, puis goûter.

6 DÉCEMBRE : Spectacle de Noël organisé par Gamins-Gamines 15h00 à la salle des fêtes de Courdemanche.

6 et 13 DÉCEMBRE : Elections régionales, de 8h à 18h, salle des associations.

31 DÉCEMBRE : Réveillon de la Saint-Sylvestre organisé par le Comité des Fêtes, à la salle des fêtes de Saint-Germain-sur-Avre.

Côté cuisine

paupiettes de veau aux champignons et pommes de terre grenailles.

Recette

Ingrédients pour 4 personnes:

- 4 escalopes de veau finement tranchées
- 300g de chair à saucisse
- 1 steak haché 5%
- 500g champignons de saison
- 300g pommes de terre grenailles
- 200g tomates cerise
- Assaisonnement : sel, poivre, ail, persil, huile d'olive
- 1 verre de vin blanc sec,
- 1 verre d'eau.

1. Faire revenir les champignons dans une poêle chaude avec ail et huile d'olive, sel et poivre. Faire chauffer le four à 200°C.
2. Préparation de la farce : mélanger la chair à saucisse, le steak haché, et les champignons coupés en petits morceaux. Ajouter l'assaisonnement : sel, poivre, ail et persil. Bien mélanger.
3. Garnir les escalopes avec une boule de farce, et ficeler l'escalope sous forme d'une paupiette.
4. Disposer les paupiettes dans un plat huilé allant au four, ajouter autour les pommes de terre grenailles et les tomates cerise. Ajouter le verre de vin blanc et le verre d'eau. Mettre un filet d'huile d'olive, une gousse d'ail écrasée et du persil ciselé, saler, poivrer.
4. Mettre au four (diminuer la température à 180°C) pendant 45 minutes.
4. Servir les paupiettes avec les pommes de terre et les champignons poêlés.



Brèves

Cancer du sein

Le slogan «le cancer du sein, parlons-en» est relancé par le C.C.A.S. de Saint-Germain-sur-Avre et l'association l'I.S.A. Nous soutenons la recherche et les personnes atteintes par cette maladie. Un petit clin d'œil à l'occasion d'octobre rose.

« Mon Village »

Directeur de la Publication :

Francis GAUTIER

Rédacteur en Chef :

Patrice LECOURT

Crédit photographique :

Patrice LECOURT, Fanny ENGEL

Martine CATINAT, Alain MAILLIER.

Rédacteurs de ce numéro :

Monique LECOURT,

Fanny ENGEL, Sabine EHLERS,

Alain MAILLIER, David BUNEL

Martine CATINAT, Marcel CHABROL.

Mise en page et Impression :

CC Impressions - Tél. 02 33 83 34 48